

*MENSUEL DEPOSÉ AU BUREAU DE LIEGE X*

**BULLETIN D'INFORMATION DE L'A.M.Lg.**

32<sup>ème</sup> année - N° 333 - NOVEMBRE 2006

Belgique-België  
P.P. - P.B.  
4000 LIEGE X  
9/343



**ASSOCIATION ROYALE DES MEDECINS  
DIPLOMES DE L'UNIVERSITE DE LIEGE**

Boulevard Piercot, 10  
4000 **LIEGE**  
Tél. 04 223 45 55  
Fax. 04 223 38 22  
E-mail: [amlg@swing.be](mailto:amlg@swing.be)  
Website: [www.amlg.org](http://www.amlg.org)

Rédacteur en chef,  
éditeur responsable :  
**Dr Jean GELIN**  
Bd Piercot, 10  
4000 LIEGE

## Sommaire

Sommaire	Page 2
Editorial du Président	Page 3
Influenza – Rappel historique et aspects contemporains – Dr René SNACKEN EFC – Séance du 20 octobre 2006	Page 4
Enseignement de formation continue de l'A.M.Lg 2006-2007	Page 5
Cours, Conférences, Activités diverses	Page 7
Activités culturelles de l'A.M.Lg	Page 9
L'A.M.Lg féminine	Page 9
45 <sup>ème</sup> Tournoi de Tennis des Médecins 2006	Page 11
Prix de l'A.M.Lg Gabriel Delrée 2007	Page 12
Le Carabin	Page 14
Humour	Page 15
Service des carrières	Page 17
Divers	Page 18
Immeubles	Page 19
Nos amis disparus	Page 19
On nous envoie...	Page 20

## *Editorial du Président*

### *Centre Spatial de Liège (CSL)*

L'A.M.Lg s'envoie...en l'air.

Ce vendredi 6 octobre, nous avons eu le privilège de visiter le « Centre Spatial de Liège ».

Eh oui, notre grande ville possède son centre spatial.

C'est un centre de recherche de l'ULg, d'avant-garde technologique, créé avec l'appui de notre Université, et qui se développe dans son orbite, de façon indépendante.

Y travaillent une centaine de collaborateurs, essentiellement des ingénieurs et des physiciens.

Nous étions nombreux, environ 38, et il a fallu nous répartir en deux groupes.

Introduction par Monsieur Nicolas GREVESSE, astrophysicien solaire de renom à l'ULg, à la retraite et Monsieur Jean-Marc DEFISE, ingénieur physicien, responsable du groupe « instrumentation spatiale » du CSL, des passionnés et passionnants.

Avec l'appui du télescope spatial HUBBLE et de son jeune frère beaucoup plus perfectionné, mis au point, entre autres, ici à Liège, nous sommes partis dans l'espace, parmi les étoiles et les galaxies, remontant le temps de quelques dizaines de milliards d'années – excusez du peu -, à la recherche du grand « Big Bang » à l'origine de notre monde, affrontant des températures proches du froid absolu : - 273 degrés brrrr !

Puis nous avons été invités à entrer dans le sanctuaire... en tenue chirurgicale : bonnet, surchaussures, et tablier blanc : la haute technologie ne supporte pas la poussière.

Une immense salle sur-pressurisée avec des bancs d'essai et d'énormes cuves en acier inoxydable (made in Liège s.v.p.) où sont testés les appareils, télescopes et autres qui vont partir dans l'espace et qui subissent :

- des pressions et dépressions épouvantables ;
- des températures à côté desquelles le plus grand froid sibérien fait figure de chaleur torride ;
- un vide que seul le rayonnement peut traverser ;
- des vibrations à désarticuler un fer à repasser de type ancien !

Nous sommes sortis émerveillés,

- émerveillés par cette approche de l'espace, du temps, du Big Bang ;
- émerveillés par ces technologies de pointe développées ici à Liège, dans notre Université et des perspectives de développement ;
- émerveillés par la gentillesse et la simplicité de ceux qui réalisent de si grandes choses...

Et gentiment, l'A.M.Lg est revenue sur terre.

Jean GELIN

***A.M.Lg - Enseignement de Formation Continue  
Séance du 20 octobre 2006***

*Influenza – Rappel historique et aspects contemporains  
Dr René SNACKEN*

Chef de département – Institut Scientifique de Santé Publique

La grippe est une maladie respiratoire commune d'origine virale déjà décrite par Hippocrate en 412 BC. Les souches virales responsables d'épidémies annuelles évoluent avec le temps par mutations ponctuelles (*drift*) nécessitant une adaptation annuelle du vaccin anti-grippal qu'on espère être le plus proche possible des virus que l'on estime les plus probables de voir circuler.

Le réservoir des virus grippaux se trouve au niveau de la faune aviaire aquatique chez qui ils se trouvent en stase évolutive (ces oiseaux sont porteurs sains et les virus subissent très peu de mutations) mais qui provoquent des épidémies chez plusieurs mammifères et particulièrement la volaille domestique. A l'occasion de ces épidémies, le virus se réplique abondamment et subit des mutations importantes de son matériel génétique. Les contacts entre l'homme et les animaux infectés sont fréquents et certaines pratiques fermières dans le monde rendent ces contacts encore plus étroits. L'émergence d'un virus grippal pandémique (*shift*) peut survenir lorsque le matériel génétique d'un virus grippal animal se mélange avec celui d'un virus humain. Ce *réassortiment* explique l'apparition des pandémies de 1957 et 1968 où successivement trois et deux segments du génome de virus aviaires se sont réassortis avec des virus humains pour donner naissance à de nouveaux virus, respectivement A/H2N2 et A/H3N2, qui ont été responsables de la grippe asiatique et celle de Hong Kong. En 1918 par contre, le virus responsable de la grippe espagnole était très probablement un virus entièrement d'origine aviaire qui s'est adapté à l'homme sans réassortiment préalable.

Le virus A/H5N1 fait actuellement l'objet de craintes particulières depuis qu'il a infecté l'homme pour la première fois en 1997 à Hong Kong et qu'il s'est dispersé sur trois continents depuis lors. Indépendamment de ce virus, le risque pandémique est toujours présent et l'histoire nous apprend que depuis 1173 plusieurs épidémies de grippe, d'importance variable, ont été décrites. Dans ces récits, il est souvent difficile de faire la distinction entre une épidémie de grippe sévère et une pandémie due à l'émergence d'un virus nouveau. Toutefois, certaines indications laissent supposer pour certaines le caractère manifestement pandémique de certaines épidémies : le moment inhabituel d'émergence (printemps ou été) ainsi que l'évolution en deux ou plusieurs vagues plus ou moins rapprochées.

La dernière pandémie de grippe dûment documentée date de 1968 et fut responsable d'un million de décès dans le monde soit beaucoup moins que la grippe espagnole en 1918 qui reste la pandémie la plus sévère que l'on ait jamais connue et qui constitue le scénario le plus grave auquel on puisse s'attendre. Aujourd'hui, le risque d'émergence d'un virus grippal est jugé important vu les caractéristiques propres du virus A/H5N1, notamment sa capacité de passer la barrière des espèces, sa sévérité particulière pour certains animaux habituellement réfractaires au virus de la grippe et certaines similitudes avec le virus de 1918.

Quelle que soit l'importance du risque, il est essentiel que tous les pays se préparent à une telle éventualité d'autant plus qu'aujourd'hui nous disposons de moyens de surveillance, de prévention et de traitement qui nous permettraient de réduire considérablement l'impact que pourrait avoir une telle pandémie grippale. Il y a une importante similitude avec les tremblements de terre. Nous savons qu'il y en aura dans l'avenir, mais nous ne savons ni quand ni quelle sera leur ampleur. Dans tous les cas, des mesures de préparation et d'action doivent être mises au point.

C'est pourquoi la Belgique dispose actuellement d'un plan de préparation et d'action, en parfaite ligne avec les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé. Les mesures proposées dans ce plan concernent toutes les personnes résidant en Belgique, quelle que soit leur nationalité ou leur statut. Le caractère exceptionnel d'une pandémie ne change rien au caractère universel de l'accès aux soins, gage indispensable de la qualité et de l'équité du système de soins en Belgique.

## *Enseignement de formation continue de l'A.M.Lg.*

### *Séances du vendredi soir 2006-2007*

#### **20 H 15 - Salle des Fêtes du Complexe du Barbou (quai du Barbou 2 à 4020 Liège)**

##### Vendredi 20 octobre 2006 – Ethique & Economie

« Influenza - Rappel historique et aspects contemporains »  
Docteur René SNACKEN

Avec le soutien des laboratoires Aerts & Filot de Seraing, de GSK  
et de la banque Van Breda de Liège

**Accréditation** : N° d'agrégation : 4600.1803      Rubrique : 6      UFC : 30

##### Vendredi 24 novembre 2006

« L'esthétique médicale en 2006 »  
Docteur Marianne MEDOT

**Accréditation** : N° d'agrégation : 4601.2972      Rubrique : 2      UFC : 30

##### Vendredi 15 décembre 2006

« L'I.V.G. »  
Docteur Corinne BOÛÛAERT

Avec le soutien d'Organon

**Accréditation** : N° d'agrégation : 4601.2973      Rubrique : 2      UFC : 30

Vendredi 19 janvier 2007 - Ethique & Economie

« Les médicaments chez les enfants. Aspects pharmacologiques et éthiques »  
Docteur Jean-Paul LANGHENDRIES

Avec le soutien d'UCB et de Masti

**Accréditation** : N° d'agrément : 4700.0013 Rubrique : 6 CP : 3

Vendredi 9 février 2007

« Le Syndrome d'Apnées et d'Hypopnées Obstructives du Sommeil : ses complications cardio-vasculaires et neurologiques. Implications cliniques pertinentes pour le médecin »  
Professeur Robert POIRRIER et Docteur Eric DEFLANDRE

**Accréditation** : N° d'agrément : 4701.0024 Rubrique : 2 CP : 3

Vendredi 16 mars 2007

« La polyarthrite rhumatoïde : nouveautés, diagnostic et traitement. Place du médecin de famille dans la surveillance et la conduite du traitement »  
Professeur Michel MALAISE

Avec le soutien d'Abbott et de Masti

**Accréditation** : N° d'agrément : 4701.0025 Rubrique : 2 CP : 3

Vendredi 20 avril 2007

« Traumatologie courante de la main et du poignet »  
Docteur Didier CLERMONT

**Accréditation** : N° d'agrément : 4701.0026 Rubrique : 2 CP : 3



Avec le soutien de la Ministre de l'Enseignement supérieur  
de la Communauté française

**Renseignements** : A.M.Lg. – Tél. 04-223.45.55. – E-mail : amlg@swing.be

**Entrée gratuite pour les membres.  
Une collation sera offerte après chaque séance.**

## *Cours, conférences, activités diverses*

*EPU.ULg*

### **Programme 2006-2007 – Amphi du CHU – Sart Tilman – Liège**

Mardi 21 novembre 2006, 20 H 30 – 22 H 30

« Diagnostic par l'image en dermatologie, médecine dentaire et gynécologie »

Organisation : Prof. Ph. Kolh (coordinateur), M. de la Brassinne, E. Rompen, F. Van den Brûle, C. Cabut et Dr A. Parada (SSMG, SMAV & AMGAS)

Exposé interactif avec projections audio-visuelles et votes par boîtiers électroniques

Mardi 12 décembre 2006, 20 H 30 – 22 H 30 (\*)

« Nutrition en gériatrie »

Organisation : Prof. J. Petermans (coordinateur), N. Paquot, C. Bouüaert, G. Bruwier et P. Firket  
Apprentissage Par Problème en Ateliers pour Praticiens (APP2). Analyse de vignettes cliniques illustrant des problèmes nutritionnels rencontrés en gériatrie (en ateliers) suivie de la confrontation des questions soulevées à l'avis d'experts (en grand groupe).

Mardi 16 janvier 2007, 20 H 30 – 22 H 30 (\*)

« Ateliers d'actes techniques : aérosolothérapie »

Organisation : Prof. Ch. Montrieux (coordinateur), C. Bouüaert, J. Lombet, R. Louis et Dr J.F. André (AGE.ULg & CEFOP)

Ateliers d'acquisition d'actes techniques (organisés au Sart-Tilman ; RV aux amphis CHU)

Mardi 23 janvier 2007, 20 H 30 – 22 H 30 (\*)

« Réanimation cardio-pulmonaire et défibrillateur »

Organisation : Prof. Ph. Burette et M. Lamy (coordinateurs), Drs J.F. André (AGE.ULg & CEFOP), J.M. Koninckx (AGE.ULg) et A. Parada (SSMG, SMAV & AMGAS)

Ateliers d'acquisition d'actes techniques (bref exposé introductif suivi d'exercices pratiques en petits groupes - organisés au Sart-Tilman ; RV aux amphis CHU)

Mardi 13 février 2007, 20 H 30 – 22 H 30

« Les brèves du DUMG : 6 questions courantes en médecine générale »

Organisation : Département de Médecine Générale de l'U.Lg en collaboration avec les Services universitaires des disciplines concernées.

Succession de brefs exposés répondant à 6 questions cliniques concrètes intéressant la pratique de la Médecine Générale (orateurs et modérateurs généralistes)

Mardi 13 mars 2007, 20 H 30 – 22 H 30

« Le médicament dans tous ses états »

Organisation : Prof. A. Scheen (coordinateur), D. Giet, J.Y. Reginster, A. Migeotte et M. Vanmeerbeek

Exposé interactif avec votes par boîtiers électroniques

Mardi 24 avril 2007, 20 H 30 – 22 H 30

« Prise en charge d'une sténose carotidienne »

Organisation : Prof. L. Pierard (coordinateur), Ph. Burette et R. Limet, Drs Ch. Martinez et H. Van Damme

Exposé interactif avec projections audio-visuelles

(\*) soirée pour laquelle le nombre de places disponibles est limité (80 le 12/12/2006 ; 60 les 16 et 23/1/2007). Il est demandé une inscription ainsi que le versement d'une caution (totalement restituée le soir même). Un bulletin d'inscription spécifique peut être obtenu au DUMG

**Samedi 12 et dimanche 13 mai 2007 :**  
« 5<sup>èmes</sup> Journées de l'EPU.ULg de la Faculté de Médecine »

**Renseignements :** DUMG – Tél. 04-366.42.76 – E-mail : medgen@ulg.ac.be

*Union médicale Huy-Hesbaye-Condroz*

**Programme des 1<sup>ers</sup> jeudis 2006-2007**

- 09/11/06 L'apport de la génétique en néphrologie : cas cliniques – Dr S. BELLAVIA (CHRH)
- 07/12/06 La gestion de crise en psychiatrie : aspects médicaux & légaux - Dr R. JAMMAER
- 11/01/07 Hypertension de l'enfant & de l'adolescent – Dr B. PHILIPPET (CHRH)
- 01/02/07 La rétinopathie diabétique : du microanévrisme à la vitrectomie – Dr B. LOCHT (CHU Lg)
- 01/03/07 L'accompagnement de la demande d'euthanasie – Dr H. TRIFFAUX (MG Hannut)
- 05/04/07 Le syndrome de fatigue chronique – Prof. Guy DECAUX (ULB Erasme)
- 03/05/07 Rôle du neurochirurgien en algologie : exemple du membre fantôme – Dr B. PIROTTE (ULB Erasme)
- 07/06/07 Les alopecies : diagnostic & traitements – Prof. Cl. FRANCHIMONT (CHU Lg)

**Renseignements :** Dr Pierre THIRION, secrétaire UMHHC  
Rue du Pont 69 – 4540 AMAY - pierre.thirion@skynet.be

*Fonds Léon Fredericq*

Vendredi 17 novembre 2006 à 18 H 30  
Dans les Salons de Fortis Banque (place Xavier Neujean 8 à Liège)

**SOIREE PRO.JE.T.S. 2007**

**Renseignements :** Geneviève Legrain  
Tél. 04-366.24.06. – Fax 04-366.29.19. – fonremed@misc.ulg.ac.be



## Activités culturelles de l'A.M.Lg

Y a-t-il des collègues et amis intéressés par la visite de

- L'exposition JANSSENS à Bruxelles
- La visite de l'Hôpital à la Rose à Lessines

Merci de répondre rapidement ; l'organisation risque de prendre un peu de temps.

L'A.M.Lg pourrait louer un car.

Une journée d'étudiants...

Eva KAMINSKI-BRAKIER

## L'A.M.Lg féminine

Chères amies, chères Consœurs,

A l'invitation du Dr GELIN, nous nous sommes donc rencontrées une première fois dans les locaux de l'A.M.Lg pour « plancher » sur nos activités récréatives futures.

Génial, non ?

C'est bien la première fois, en 33 ans de métier, qu'on me sollicite pour participer à la création de soirées ou journées récréatives.

Les mots sont choisis :

*Participer*, c'est-à-dire ensemble, avec d'autres : pour une fois pas de décision à prendre seule.

*Création*, c'est-à-dire pas d'organisation ou de réalisation : pour cela il existe déjà une infrastructure formidable dans les personnes de Danièle et Isabelle, secrétaires débordantes d'énergie.

Et *récréation* : le choix du cœur, pour sortir des soucis professionnels sans tomber dans le cyclisme, foot et autres loisirs masculins...

L'accent fut mis immédiatement sur la famille, les enfants, indissociables des loisirs de la femme.

Il y aura donc des activités du soir ou des après-midi, des activités pour vous seules avec possibilité de garderie, des activités familiales, des activités avec les maris et les compagnons parce que, pour eux aussi, la famille compte.

C'est pourquoi ce referendum est important pour nous : savoir ce qui vous intéresse, avoir vos suggestions.

Nous avons besoin de ces renseignements pour pouvoir travailler : nous attendons vos réponses avec impatience.

Pour l'A.M.Lg féminine,  
Anne-Charlotte WEGRIA

	Un peu	Beaucoup	A la folie
Cours d'art floral			
Confection de bijoux			
Défilé de mode			
Vêtements pour enfants			
Exposition de bougies			
Visite chez une modiste			
Visite chez une couturière			
Initiation au golf			
1/2 journée de thalasso (avec soins)			
Préhistosite de Ramioul			
Musée du cristal			
Balade en péniche			
Visite de jardins de particuliers à Liège			
Baptême en hélicoptère			
Baptême en montgolfière			
Cours de cuisine			
Fin 2007 : journée « Saint-Nicolas »			

Organisation d'une garderie pour les enfants pendant les activités  
 Si oui, âge des enfants : .....

OUI

NON

PS : merci de nous répondre avant le 30 novembre prochain.

Le comité « A.M.Lg féminine »

## *45<sup>ème</sup> Tournoi de Tennis des Médecins 2006*

Le tournoi s'est déroulé dans les installations du tennis club de Fayenbois du 17 septembre au 1<sup>er</sup> octobre. Il a rassemblé environ soixante confrères dont 6 femmes. Les différentes catégories se sont organisées en poules, ce qui permettait à chacun de programmer les 4 ou 5 matches sur la quinzaine.

Beaucoup de rencontres se sont déroulées sur les 3 terrains intérieurs pendant la semaine. Il y avait 25 confrères au BBQ de la mi-tournoi et le souper moules du dernier mercredi a rassemblé 45 personnes.

La remise des prix suivie du cocktail a eu lieu le dimanche 1<sup>er</sup> octobre après les finales.

### Voici le palmarès :

Dames : Marie-Anne FONTAINE  
Vétérans : Jean-Paul BRUSKIN  
Simple A : Jean-Michel LAMBERT  
Simple B : François CLOSON  
Simple C : Benoît DEQUINZE  
Double mixte A : Paul LANTIN avec sa fille Michèle  
Double mixte B : Cédric BROGNEAUX et Julie  
Double mixte C : Isabelle PAQUOT avec son fils Louis  
Double Messieurs A : Jean-Michel LAMBERT et Yves LAMBERT  
Double Messieurs B : Eric PEROT et Maurice JORIS  
Double Messieurs C : Paul BOVY et son fils Erwan

Félicitations à tous les vainqueurs et aux autres participants.

Si vous jouez également au tennis, venez vous inscrire pour l'an prochain et communiquez vos coordonnées au secrétariat de l'A.M.Lg. Le double mixte et le double Messieurs sont réservés aux médecins et à leur famille proche.

En espérant vous voir l'année prochaine.

Le juge arbitre,  
Dr Fulgence DETROZ

## Prix de l'A.M.Lg Gabriel Delrée 2007

### **HISTORIQUE**

Il y a 26 ans, l'A.M.Lg., désirant récompenser un travail scientifique d'ordre médical réalisé par un de ses membres, a créé un prix dont le montant est de **2.000 euros**.

Voici le palmarès des lauréats :

1980 (spéc.) :	Dr Jean-Michel FOIDART
1981 (gén.) :	pas attribué
1982 (spéc.) :	Dr Jean BOLAND et Pr Raymond LIMET
1983 (gén.) :	Dr Thierry GRISAR
1984 (spéc.) :	Dr André DEMOULIN
1985 (gén.) :	Dr Marcel LECLERCQ
1986 (spéc.) :	Dr Vincent CASTRONOVO
1987 (gén.) :	pas attribué
1988 (spéc.) :	Dr Jean JORIS
1989 (gén.) :	pas attribué
1990 (spéc.) :	Dr Jacques PIRENNE
1991 (gén.) :	pas attribué
1992 (spéc.) :	Dr André SCHEEN
1993 (gén.) :	Dr Luc MAQUOI
1994 (spéc.) :	Dr Jean-Olivier DEFRAIGNE
1995 (gén.) :	Dr Michel CERFONTAINE et Dr Michel MULLER
1996 (spéc.) :	pas attribué
1997 (gén.) :	pas attribué
1998 (spéc.) :	Dr Emile MEURICE
1999 (gén.) :	Dr Fabienne LEMAITRE-LAMBERT
2000 (spéc.) :	Dr Philippe KOLH
2001 (gén.) :	pas attribué
2002 (spéc.) :	Dr Thierry DEFECHEREUX
2003 (gén.) :	Dr Stéphane DUVAL
2004 (spéc.) :	Dr Frédéric VAN DEN BRULE
2005 (gén.) :	pas attribué
2006 (spéc.) :	pas attribué

Le règlement du prix figure ci-après.

Le prix est attribué alternativement à un ou des spécialistes ou à un ou des généralistes. En cas de défaillance d'un groupe, il sera automatiquement attribué à l'autre groupe. Le prix 2007 sera réservé, de préférence, à un médecin généraliste.

Nous souhaitons que nos jeunes confrères réfléchissent à ce prix, que notre Faculté de Médecine et que les Associations médicales le fassent connaître et incitent des candidats à présenter un travail.

Nous souhaitons que les candidats soient nombreux, en l'occurrence cette année, des généralistes. Les travaux doivent être déposés à l'A.M.Lg au plus tard le **vendredi 15 décembre 2006 à midi**.

Nous signalons que les candidats pourraient trouver aide auprès de certains Professeurs de notre Faculté.

Tout renseignement complémentaire peut être demandé au secrétariat de l'A.M.Lg ([amlq@swinq.be](mailto:amlq@swinq.be) - Tél. 04-223.45.55) ou auprès des membres du Conseil d'Administration.

## **REGLEMENT**

- Art. 1 Le Prix est destiné à récompenser un travail scientifique d'ordre médical, clinique ou expérimental, de préférence susceptible d'avoir une répercussion dans la pratique médicale courante.
- Art. 2 Le mémoire doit être spécifique, original, même s'il peut constituer une synthèse de différents travaux. Il doit comporter et être limité à 20 ou 25 pages dactylographiées, bibliographie exclue, et présenté de telle manière qu'il puisse être publié, tel quel, dans la Revue Médicale de Liège. Le travail ne peut avoir obtenu un autre prix.
- Art. 3 Seront exclus les travaux en instance d'être jugés par tout autre corps savant.
- Art. 4 Les mémoires, rédigés en français et dactylographiés, seront fournis en six exemplaires. Ils porteront en évidence la mention « Prix A.M.Lg », sans indiquer le nom et l'identité de l'expéditeur. Ils porteront une devise et seront accompagnés d'une enveloppe fermée, sur laquelle sera reproduite la devise et contenant à l'intérieur le nom, l'adresse, les titres et publications du postulant. Seul le Président de l'A.M.Lg sera autorisé, par le Conseil d'Administration, à connaître le nom des candidats.
- Art. 5 Les mémoires seront adressés, par lettre recommandée, au Président de l'A.M.Lg, Boulevard Piercot 10, 4000 Liège, ou déposés, contre reçu, au secrétariat de l'A.M.Lg, au plus tard à midi, le dernier jour ouvrable de la première quinzaine de décembre, de l'année qui précède la remise du prix (samedi et dimanche exclus).
- Art. 6 L'A.M.Lg ne pourra être tenue responsable de la perte d'un ou de plusieurs mémoires.
- Art. 7 Pour être candidat à ce prix, il faut avoir obtenu le diplôme de Docteur en Médecine de l'Université de Liège et être membre de l'A.M.Lg en règle de cotisation.
- Art. 8 Le prix est ouvert à tous les membres de l'A.M.Lg. Il peut aussi être attribué à un groupe de médecins, à la condition qu'il y ait un responsable du groupe qui doit répondre aux spécifications du présent règlement (art. 7).  
Les candidats ne peuvent faire partie du Corps enseignant, ni à titre individuel, ni comme membre d'un groupe, c'est-à-dire être professeur, professeur ordinaire, professeur associé, professeur extra-ordinaire, chargé de cours, chargé de cours associé.
- Art. 9 Il est établi une alternance annuelle d'attribution du prix entre les travaux présentés par le ou les médecins généralistes et par le ou les médecins spécialistes. L'alternance a commencé en 1980, le Prix 1980 ayant été attribué à un médecin spécialiste.
- Art. 10 Le jury, désigné par le Conseil d'Administration de l'A.M.Lg, est composé du Président de l'A.M.Lg et de quatre membres de l'A.M.Lg. Il est souverain pour décider de la recevabilité des œuvres et désigner le(s) comité(s) de lecture. Le jury ne doit pas justifier son choix.
- Art. 11 Le prix peut ne pas être attribué.
- Art. 12 L'Assemblée Générale de l'A.M.Lg fixe annuellement le montant du prix. Il est actuellement de 2.000 euros.
- Art. 13 Par le dépôt d'un mémoire, les candidats marquent leur accord avec le présent règlement.

## *Le Carabin*

**Le Carabin – 1<sup>ère</sup> année - n° 1 – Décembre 1935 – p. 31**

Après l'Univ... !

Sept ans ont passé,... le jeune carabin turbulent est devenu le bourgeois déjà austère... Sept ans ont passé !... A peine nos yeux ont-ils perdu le souvenir de la vie hospitalière, des salles de policliniques animées, des séances de cliniques claires et colorées, qu'un grand regret nous envahit, un regret immense de tout ce qui constituait notre vie universitaire, notre univ !...

Il semble, qu'à cette période de notre vie de jeunes médecins, se creuse un vide brutal, qu'une solution de continuité brusquement divise notre existence...

Pendant sept ans, nous avons reçu en commun l'enseignement de maîtres que nous vénérons et que nous admirions ; pendant sept ans, nous avons côtoyé des camarades loyaux, au commerce infiniment agréable ; pendant sept ans, nous avons vécu dans ces auditoires, ces amphithéâtres, ces cliniques, ces salles d'hôpital dont chaque mur porte encore inscrits d'innombrables souvenirs communs de joie ou d'infortune... Pendant sept ans, nous avons donné à notre cercle facultaire, le meilleur de notre activité estudiantine. Et puis après une délibération..., un diplôme signé et entériné ; tout est fini, les relations sont rompues, les souvenirs perdus semblent vouloir s'envoler !

C'est ce vide, ce manque de transition, cette lacune qu'il faut combler à tout prix et que nous demandons par l'institution d'une « association des médecins sortis de l'université de Liège », car dans le pays nous faisons partie d'une grande et excellente école dont nous devons être jaloux et fiers.

Je suis certain de me faire, ici, l'interprète de beaucoup de jeunes amis qui vont finir ou viennent de terminer leurs études ; je sais aussi que la plupart de nos professeurs envisagent cette réalisation avec une grande satisfaction, je connais pour ma part bon nombre de vieux praticiens qui se souviennent de l'école à laquelle ils doivent leur formation et qui voudraient renouer avec elle des relations trop tôt rompues.

A priori d'ailleurs et indépendamment de ces considérations il est regrettable que notre faculté de médecine qui peut à juste titre se flatter d'être l'une des premières du pays, ne possède pas une association post-universitaire des médecins qu'elle a formés.

Les anciens de Louvain... Bruxelles, se font un honneur d'appartenir à une association semblable, qui continue les traditions de leur université et proclame au loin son renom. Nous les plus jeunes dans la corporation, nous en sommes jaloux et certes la réalisation de ce groupement à Liège est le plus grand et le dernier vœu que nous formons en quittant l'univ. et notre chère A.E.M.P. (Association des étudiants en médecine et pharmacie de l'Université de Liège - NDLR).

Dr A. DEWEVER,  
Ex-président

## Humour

### *Perles de la police*

#### **Extrait de la DH du 16/10/2006**

#### **Dans la rédaction de leurs P.-V., les agents commettent parfois de petites erreurs plutôt amusantes...**

**BRUXELLES** Un procès-verbal doit être un document parfaitement lisible et surtout clair afin que les magistrats puissent se faire une opinion précise de ce qui s'est déroulé. Ça, c'est la théorie. Dans la pratique,...

Parfois dans l'empressement, dans le stress, de petites coquilles s'y glissent de manière non intentionnelle. Loin de vouloir nous moquer des policiers, qui parfois s'expriment dans une langue qui n'est pas la leur, voici quelques perles, qui ont d'ailleurs été publiées dans une revue interne de la police.

- « Soudain, la voiture recula pour mieux avancer. »
- « Comme il devait être pris en charge au plus vite par un asile d'aliénés, il a été conduit au poste de police ! »
- « Le défunt a formellement reconnu son agresseur. »
- « Cinq des trois suspects ont été relâchés.
- « L'homme a juste eu le temps de déposer sa plainte sur le bureau avant de s'écrouler devant nos yeux qui n'ont rien compris. »
- « N'ayant pu abuser de la jeune femme, il la viola sauvagement. »
- « Les neuf coups de couteau sur le cou et le visage de la victime laissaient croire à une mort qui n'était pas naturelle. »
- « Si la fenêtre du bureau n'avait pas été ouverte, elle aurait été fermée, ce qui lui aurait permis de s'enfuir... »
- « L'homme n'accepta de signer la déposition que du bout des lèvres. »
- « Il était cloué sur son lit d'hôpital par deux coups de couteau au bras. »
- « L'homme était assez lucide pour constater qu'il n'avait plus toute sa lucidité. »
- « N'écoutant que son courage, la policière fut obligée de battre en retraite. »
- « L'accident qui avait provoqué sa mort était bien un accident mortel. »
- « Le récidiviste n'avait jamais rien eu à se reprocher. »
- « L'homme, qui était aussi sourd que son épouse, ne semblait pas s'entendre très bien avec elle. »
- « Pour sortir, il est clair que l'homme avait d'abord dû entrer. »
- « Ivre au milieu de la rue principale du village, l'homme nous a traités de sales flics, ignorant que nous étions des agents de police. »
- « La femme essayait de cacher son identité derrière ses larmes. »
- « Les recherches ont permis de retrouver rapidement les 5 cadavres des 2 disparus. »
- « Personne n'ayant donné les ordres nécessaires, il n'était pas difficile d'y obéir. »

« Nous avons donc pu constater qu'il n'y avait rien à constater. Ses explications étaient si embrouillées que nous avons dû le relâcher, faute d'avoir la preuve que nous pouvions comprendre ses explications. »

« L'infraction fut constatée par la police deux jours avant qu'elle n'ait lieu. »

« Le cadavre ne semblait pas en possession de toutes ses facultés. »

« Dès que l'homme fut abattu, nous avons pu procéder à son interrogatoire. »

« Arrêté par les enquêteurs, le voleur les a menacés d'appeler la police. »

« Le motif du vol était le meurtre. »

« Jusqu'au bout, l'homme répondit aimablement à toutes les questions par un grand silence. »

« Il rédigea lui-même par écrit son témoignage oral. »

« Ayant perdu les deux bras, le conducteur faisait de grands signes pour attirer l'attention des autres automobilistes. »

« Il est à noter que les deux véhicules sont entrés en collision l'un avec l'autre exactement le même jour. »

« Le plaignant, visiblement en état d'ébriété, prétendait s'appeler Jésus et signa le formulaire d'une croix. »

« Un violent coup de marteau l'avait cloué au lit depuis deux jours. »

« La disparition de l'enfant a été signalée par ses parents dès son retour. »

« Le pendu est mort noyé. »

« C'est la pluie qui empêcha le policier de s'apercevoir qu'il neigeait. »

« L'homme nous raconta toute la vérité qui n'était en fait qu'un tissu de mensonges. »

« Pendant tout l'interrogatoire, l'homme n'a cessé de nous dévisager avec ses propres yeux. »

« Maîtrisé par nos soins, l'homme s'est enfui à toutes jambes, malgré sa jambe artificielle qui s'était décrochée. »

« Le policier put frapper son agresseur à la tête sans difficulté, son arme étant parfaitement réglementaire. »

« Le suspect étant sans domicile fixe, les policiers purent le cueillir quand il sortit enfin de chez lui. »

« L'homme avait suffisamment gardé la tête froide pour ranger soigneusement les morceaux de corps au congélateur. »

« Mort sur le coup, l'homme avait déjà été victime d'un accident identique l'an dernier. »

« Percé de plusieurs balles, le cadavre flottait quand même dans la rivière. »

« La victime, blessée à une jambe, est venue jusqu'au véhicule de police en copulant sur une jambe. »

« Le suspect s'est alors décidé à passer aux aveux sans même qu'on ait à le frapper. »

« L'homme avait tenté de forcer toutes les issues de la femme, sans parvenir à s'y introduire. »

« La tête ne lui tenait plus que par la peau du derrière. »

« Si nos policiers n'étaient pas intervenus, le viol n'aurait sûrement jamais eu lieu. »

« Nous avons été obligés de constater le décès avant que le mort nous décrive son agresseur. »

« Le mur avançait à grand pas vers le véhicule. »

**Emmanuelle Praet**



## *Service des carrières*

### *Je cherche des remplacements à effectuer*

- M.G. ULg 91 se propose d'effectuer des remplacements pour la région de Liège.  
Tél. Dr Luc MOTTARD 0475-730.731. ou e-mail (lmdoc@teledisnet.be). Merci.
- M.G. + formation DES nutrition cherche remplacements en médecine générale ou nutrition dans toute la Wallonie. Dr Bogdan CHOMIK.  
GSM 0472-65.04.55. (si absent : 04-344.50.17.) - chomikdany@yahoo.fr

### *Je cherche un emploi médical*

- Médecin en formation de chirurgie orthopédique cherche remplacements, gardes d'urgences ou aides opératoires.  
S'adresser à l'A.M.Lg. (Tél. 04-223.45.55) qui transmettra.

### *Offres d'emploi médical*

- Liège, rive droite, cabinet de médecine générale à remettre dès le 01.01.2007.  
Accompagnement. Renseignements : tél. 04-343.32.35. après 18 H.
- Nous recherchons radiologue spécialiste en Résonance Magnétique Nucléaire, statut salarié pour clinique en Alicante (Espagne), horaires à convenir, pas de gardes.  
Salaire brut : 6.000 euros/mois.  
Contacter le Dr LAMBERT au 00.34-630.51.34.37.
- MG cherche remplacement de garde (région Chênée – Vaux-sous-Chèvremont) du 29/12/06 à 20 H au 31/12/06 à 20 H. Contacter le 04-367.32.32.
- Jeune MG recherche un médecin agréé pour partager pratique dans la vallée de l'Attert près d'Arlon. Association si entente. Partage des charges d'un double cabinet équipé. Patientèle variée. Contact : [fredlab@ibelgique.com](mailto:fredlab@ibelgique.com) ou 0479-234.632
- Région de Huy, MG cherche remplaçant pour cause de maladie – durée 6 mois à partir d'octobre 2006. Contactez le Dr Léon DARON au 085-21.28.33.
- Cabinet de 3 généralistes cherche un 4<sup>ème</sup> pour association à Flémalle.  
Téléphoner au 0477-48.85.85
- Le département de pneumologie de la Clinique Ste-Anne St-Rémi, 1070 Bruxelles, cherche d'urgence un pneumologue. Contacter le Dr JL Doyen au 02-569.72.29 le soir, ou envoyer CV à [jldoyen@skynet.be](mailto:jldoyen@skynet.be)

- Docteur Christiane LEJEUNE, directeur centre de réadaptation enfants et ado en difficultés scolaires (CRF - INAMI), cherche pédopsychiatre ou psychiatre pour assurer sa succession. Envoyer candidature au Dr LEJEUNE, rue Delsupexhe 15 à 4040 Herstal ou téléphoner le soir (privé) au 04-264.69.48.
- M.G. cherche remplaçant dès que possible. S'adresser au 04-342.57.33. ou 0494-68.87.49.
- URGENT. Service des Urgences du CHU de Liège site N-D des Bruyères cherche médecins urgentistes BMA. Contactez le Dr BODSON au 04-367.96.50. ou le secrétariat : Melle CAM (pendant les heures ouvrables) au 04-367.96.14. ou 0472-644.355.

### *Secrétariat – Technique - Paramédical*

- Secrét. médic. et de direction expér. Fr/Ang/Néerl/All. Util. outils inform. et gestion. Ordonnée, dynamique, autonome, sociabilité clientèle, cherche emploi région Liège. 0475-96.14.33.
- Secrétaire indépendante avec RC et n° TVA cherche activité complémentaire. Expérience secrétariat médical. Tél. 087-37.64.15 après 18 H ou 0496-43.39.95.
- Micheline POURVEUR, infirmière, sophrologue, expérience, indépendante, épouse généraliste vous informe de ses coordonnées. Adresse : 15 rue Jean Vercheval – HERSTAL – Tél. 04-264.58.90.

### *Divers*

- Matériel complet de rectoscopie à lumière froide Sass-Wolff ; sigmoïdoscope souple Olympus CTF 1 S en parfait état ; laparoscope Storz traditionnel en parfait état. Pour détails : té. 04-222.28.16 ou e-mail : deltourmohr@yahoo.fr
- A vendre : divan d'examen (comme neuf) avec tête réglable et porte-papier, podoscope, EMC + divers traités et revues de chirurgie et anatomie, majoritairement orthopédiques. Tél. 04-371.43.53.
- A vendre table Hamilton, assistant muet, vitrine, petit matériel. Renseignements et visites : tél. 04-233.93.43. ou GSM 0476-69.96.71.
- Achète : pistolets anciens (rouet, silex, percussion) ; revolvers XIXème s, début XXème s. Tél. 0475-65.71.83. (après 14 H)

## *Immeubles*

- A vendre : idéal profession libérale : double villa dans un état impeccable ; sur 1600 m2 de terrain, 280 m2 habitables, 180 m2 de bureau pour cabinet de groupe ; voir annonce sur immoweb.be, rubrique maison à vendre, 4620 Fléron, 420.000 euros.  
Contact : 0495-52.98.86.
- A louer, Fléron, cab. méd./paraméd. par demi J. Parking aisé ; bien situé. Grand bureau + salle d'ex. + salle d'att., WC. 0475-79.36.08.
- A louer (LIEGE - quartier Guillemins) maison convenant pour prof. libérale.  
Rez-de-ch. (bureau, salle d'examen, salle d'attente, WC), s d b, salon, salle à manger, cuisine équipée, 2 chambres, jardin, caves. Libre le 1/2/2007.  
Renseignements : 0485-87.09.95 (après 18 H si possible).
- A louer cabinet spécialiste + salle d'op. – parking privé – secrétariat. Liège-Botanique.  
Tél. 04-223.36.36. de 9 H à 16 H.
- A louer à la vacation, en Outremeuse, cabinet médical neuf et équipé pour spécialistes.  
Echographe éventuellement disponible. Tél. 0476-29.82.93.
- A louer, bien situé centre de Liège (Guillemins), bureau (rez-de-chaussée), entrée indépendante, 70 m2, 4 pièces, remis à neuf ; bien équipé, nombreux placards, parking aisé.  
Tél. 04-253.21.86.

## *Nos amis disparus*

Nous avons le regret de vous annoncer les décès de nos Confrères.

A leur famille, l'A.M.Lg. a présenté ses sentiments de condoléances et de sympathie.

Il s'agit des Docteurs :

- Armand ENNEN (ULg 1945), décédé le 12 octobre 2006  
Rue Ferdinand Nicolay, 648 – 4420 SAINT-NICOLAS
- Jean TEICHER (ULg 1996), décédé le 25 mai 2006  
Rue du Halage, 2 – 4920 SOUGNE-REMOUCHAMPS

Docteur Chrétien REGISTER

## On nous envoie...

### Professions libérales

#### MASTI – CNASTI,

partenaires de :

**l'association Royale des Médecins diplômés de l'Université de Liège – AMLg** sont à l'origine de la conception d'une **Section Professions Libérales**. L'information spécifique, le service personnalisé et la rapidité font de **MASTI-CNASTI**, vos partenaires privilégiés.

- Les conseillers régionaux CNASTI vous rendent visite.
- Votre gestionnaire de dossier personnel CNASTI répondra à vos questions.
- De plus, nos collaborateurs font usage d'un système informatique performant.

**Vous pouvez consulter votre dossier, régler vos affaires courantes à distance et cela 24 heures sur 24 !**

Parce que **E-CNASTI** vous offre cette possibilité par activation d'une correspondance en ligne pour vous donner un accès personnel à votre dossier.

Le service Etudes et Formations s'occupe de vous faire connaître **les dernières nouveautés** sur **[www.cnasti.be/nouveautés](http://www.cnasti.be/nouveautés)** où vous trouverez également sur le site **des fiches informatives par professions et les dernières infos actualisées au jour le jour**.

Avec nos autres partenaires comme PME Direct-Guichet D'entreprise, ADMB, Provilis etc. nous formons le groupe de Services le plus important pour les professions libérales et nos relations avec de nombreuses Organisations Professionnelles garantissent notre affinité avec chaque profession libérale.

**Cellule ' Profession Libérale ' : [www.cnasti.be](http://www.cnasti.be)**

**Responsable commercial : Johan Godfroid 0476/65.03.03**

**Hainaut : Philippe Pillon 0485 /71.85.63**

**Namur : Caroline Mathieu 0485/717819**

**Luxembourg – Liège : Patrick Bra Santos 0486/50.14.39**

**Bruxelles – Brabant Wallon : Nathalie Nagel 0474/94.90.14**

*N'hésitez à prendre contact pour plus d'informations à propos de nos services.*

**Vos objectifs extra-légaux : [www.masti.be](http://www.masti.be)**

- **la Pension Libre Complémentaire Sociale** par le fait d'un investissement personnel **totalelement déductible en frais professionnels** en vue de ce constituer un capital pension garanti à 65 ans.
- **le montant des avantages sociaux octroyés par l'Inami aux praticiens conventionnés** – nous prenons en charge, pour vous, toutes les formalités administratives pendant toute la procédure.

**Renseignements : auprès de la cellule ' Profession Libérale '**  
**ou Marc Vandebossche (02) 238.04.75 – [marc.vandebossche@masti.be](mailto:marc.vandebossche@masti.be)**

Les plans de pension sont distribués par la MASTI srl (CBFA n°67367) et gérés par l'organisme de pension Fidea sa (CBFA n°0033)